

A.I.R.E.

Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence

affiliée au **Basic Income European Network**

LETTRE DE LIAISON N° 34

Automne l'insécurité sociale 2002

SOMMAIRE

- Éliminer l'insécurité sociale**
Yoland Bresson
- La prime pour l'emploi, en attendant la suite**
Jessica Lansade
- Le Congrès du BIEN (Genève 12-14 septembre 2002)**
Serge Dumartin
- Nouvelles de l'association :**
 - Pétition de la coordination française pour la décennie
 - Appel à la concertation des associations
 - Dates des prochaines réunions

Secrétariat de l'A.I.R.E. : AIRE - B.P. n° 1 - 91440 Bures-sur-Yvette

Pensez à renouveler votre abonnement à la lettre de liaison : 30 €/an (4 numéros) par chèque à l'ordre de A.I.R.E.

L'abonnement est gratuit pour les membres de l'association à jour de leur cotisation.

Éliminer l'insécurité sociale

Cet article partiellement repris dans le Monde initiative d'octobre 2002 nous invite à repenser notre organisation sociale, tant au niveau de la collectivité avec l'instauration du Revenu d'Existence, qu'à ceux de l'entreprise, des syndicats et des associations, afin que disparaisse l'insécurité sociale.

Les événements politiques vont-ils enfin Léveiller les consciences ? Voilà plus de vingt ans que de nombreux économistes et sociologues annoncent la fin du salariat traditionnel et invitent à repenser l'organisation collective de nos sociétés, avant que les douleurs de l'enfantement d'un nouveau monde, deviennent trop insupportables pour les plus faibles. Nous y sommes.

La prodigieuse mutation qui nous entraîne laisse nos concitoyens perdus, angoissés, livrés à la précarité et à l'insécurité. Lorsqu'ils sont frappés par les licenciements, que l'inquiétude latente et constante, devient réalité, ils ne retrouvent plus, momentanément, le sentiment d'exister ensemble, que par le cri, la manifestation, la violence...

Seule la lutte donne l'illusion de vivre. Il faut désigner l'adversaire, trouver les boucs émissaires. Ces patrons lointains, les nouveaux maîtres de la finance, la mondialisation, le libéralisme, les riches... on en revient aux ennemis traditionnels. On veut retrouver un passé idéalisé, devenu un paradis perdu et on vote pour ceux qui prétendent le reconstituer.

Et pourtant, tout est si clair. Comment nos hommes politiques, nos syndicalistes, nos technocrates, nos journalistes ne voient pas l'évidence ? Pourquoi refusent-ils de dire simplement la réalité ? Ignorance, paresse, confort, hypocrisie ? Peu importe, observons que l'on cache au peuple ce qui est et ce qui vient. On ne dit pas à tous que, ce qu'ils vivent, dans les affres souvent, n'est qu'une conséquence, inéluctable et irréversible, d'une nouvelle révolution comme l'Humanité n'en avait connu qu'une précédemment : la révolution néolithique, l'apparition de l'agriculture.

La fin de la rareté matérielle fait qu'on ne vend plus ce que l'on produit, l'offre trouvant toujours sa demande, comme l'énonçait la loi des débouchés de J.-B. Say. Mais on ne produit que ce que l'on vend. D'où l'import-

tance de la publicité, des marques et des images publiques que les demandeurs potentiels se font d'une entreprise. Ce qui fait le prix de vente, donc le profit, ce n'est plus ce qui vient de la terre, la matière première, ou de la machine associée au travail primaire peu qualifié, mais tout ce qui est ajouté à la matière, la conception, la distribution, le marketing, la marque, l'immatériel, l'intelligence, ce que l'on résume en disant que le facteur primordial de production est le capital humain. La production de masse uniforme, prête à recevoir de la différenciation qualitative est délocalisée dans les pays en développement où les bas salaires et les conditions de travail qui seraient inacceptables dans les pays riches permettent de réduire encore plus le prix de revient des anciens facteurs de production du salariat industriel, les machines et le travail primaire non ou peu qualifié. Tandis que dans les pays développés les activités se concentrent en amont sur la conception, et au bout de l'aval sur la distribution, exploitant principalement les compétences du capital humain, intellectuelles, informationnelles, relationnelles, toutes immatérielles.

On n'utilise plus de stock permanent coûteux d'employés dans un lieu donné, à côté de machines fixes. On exploite l'intelligence, la créativité, l'adaptation, en satisfaisant les exigences d'un marché tout entier conduit par une demande versatile. Le capital humain devenu le facteur principal de production, en se substituant au capital fixe, comme celui-ci avait supplanté la terre et imposé le salariat, fait de la mobilité, de l'intermittence, de la flexibilité, des caractéristiques incontournables. Il renvoie l'emploi salarié, contractualisant le travail marchand sous la forme du fameux CDI, vers un passé révolu. L'ancien plein-emploi disparaît à jamais. Il est gros de malheurs de le laisser encore espérer. Le PDG d'Alcatel n'avait pas tort de concevoir son groupe comme une entreprise sans usines.

Avec le salariat industriel, la fixité du capital technique, l'unité de lieu, l'insertion dans une entreprise et une activité durable et bien identifiée, faisait de la communauté de travail comme l'extension d'une maison commune et un lieu de vie. Certes syndicats et patrons s'affrontaient, mais ces luttes codifiées, récurrentes, participaient justement à ce sentiment d'une existence partagée. Cela n'est plus. L'individu n'appartient plus à un collectif. Il se sent seul, abandonné aux risques de la précarité.

Avec le capital humain et la nouvelle économie, tout change, tout fait système. L'activité de l'entreprise est non seulement partiellement solidaire de tout le corps social dans lequel elle vit, mais, ses performances, ses profits, sont principalement déterminés par les caractéristiques et l'efficacité du capital humain et matériel social qui l'entoure. Pour plus de la moitié, la rentabilité et la croissance des entreprises dépendent de ce fonds sur lequel elle s'appuie et sur ses capacités personnelles à l'exploiter et le valoriser... La croissance est endogène parce que simultanément, pendant que l'entreprise s'active, elle accroît ou affaiblit les capacités du capital social. Quand elle pollue, quand elle dégrade son environnement, distribue des salaires trop faibles, soumet la population à des conditions de travail indignes, ne tient aucun compte de ses partenaires syndicaux ou administratifs, elle diminue inexorablement ses profits futurs. Et réciproquement. Voilà pourquoi il y va de l'intérêt des entreprises de prendre conscience de cette circularité et de s'attacher consciemment et efficacement à améliorer le capital humain et matériel social du champ économique dans lequel elle vit. Au surplus, en soignant son image d'acteur socialement responsable, elle conserve et élargit ses parts de marché dans une concurrence soumise à la demande des consommateurs et aux signes que véhiculent les produits

Si appartenir à une entreprise, être salarié, n'offre plus chaleur humaine, certitude de la durée et sécurité de revenus où retrouver ces attentes vitales sinon vers ce qui reste perma-

nent et stable dans ce monde du changement constant ? Chacun doit se sentir rattaché et participer à la vie de la " famille " élargie au champ du réseau maillé d'entreprises, syndicats, associations et collectivités publiques, qui, comme des parents multiples coopèrent pour stimuler les talents, sécuriser les individus porteurs de leur capital humain et pour faire croître le capital humain et matériel du champ dans lequel ils sont tous solidairement immergés. Tous s'unissent pour bâtir une identité, valoriser une image, redonner aux membres de ce corps social un sentiment d'appartenance sur et durable. On échange la sécurité du salariat associée à une dépendance stricte, forme d'enfermement proche de l'esclavage, pour des choix d'activités momentanées, une intermittence un peu risquée mais assortis d'un filet protecteur tissé de liens réels étendus à un réseau et un champ auquel on participe. C'est pourquoi on propose d'appeler " participat " ce successeur du salariat. Chacun gagne en autonomie, sans perdre en sécurité. Voilà l'objectif.

Apprécions l'espoir et le sens d'un vrai progrès social. L'esclave dépendait entièrement de son maître. Le serf se soumettait à la protection du seigneur. Le salarié vit du bon vouloir de son patron. Sécurité certes, mais au prix de quelles restrictions de liberté. Le participant futur osera l'autonomie et le choix de sa vie. Sa liberté sera d'autant plus réelle qu'il tiendra sa sécurité de tout le collectif économique qui l'entoure, voire de l'ensemble du corps social.

Comment lancer une telle transformation ? Comment accompagner l'inévitable mutation ?

Il ne nous appartient pas de détailler les formes concrètes, sûrement diverses, qui naîtront de la créativité sociale. Mais quatre gènes du changement apparaissent d'évidence. Laissons de côté, ici, le premier, la rupture du lien strict emploi-revenu, l'absolue nécessité d'assurer à tous inconditionnellement, tout au long de la vie, un égal revenu d'existence cumulable avec n'importe quel revenu d'activité. Cette sécurité monétaire

minimale est évidemment fondamentale. Elle seule permet de donner toute la solidité à l'édifice social qu'il nous faut rebâtir.

Examinons les trois autres : Une nouvelle implication sociale des entreprises redevient indispensable. Les syndicats doivent préparer leur *aggionarmento*. La société civile qui participe à travers ses associations à la nouvelle économie relationnelle doit trouver une place essentielle dans l'architecture du nouveau contrat collectif.

Observons que ce n'est pas seulement aujourd'hui que les entreprises ont investi dans l'environnement social. Dans les pays développés les exemples abondent de villes construites, gérées, dominées même par l'entreprise. En France Sochaux ce fut Peugeot et Clermont-Ferrand, Michelin. Pensons aussi à Manchester en Angleterre ou à la Ruhr allemande. Des patrons humanistes ont même initié les premières assurances sociales. Alors pourquoi ce nouvel appel à la responsabilité sociale des entreprises ?

Toutes les périodes de transition, où émergent de nouvelles formes d'organisation favorisent de telles implications. Quand le capitalisme industriel s'implante, qu'il lui faut associer à la machine, du travail en masse, que les ouvriers affluent des campagnes, il faut fixer la main-d'œuvre, ce qui expliquera la prééminence du contrat de travail à durée indéterminée, la norme de l'emploi salarié qui reste aujourd'hui encore la référence. Même hors de tout paternalisme, ces coûts sociaux affectés à l'entreprise et à ses ouvriers, bien visibles, sont perçus comme des investissements indispensables, à terme rentables et non comme des charges.

Aujourd'hui la responsabilité sociale des entreprises, les conséquences positives ou négatives qu'elles engendrent sur le capital humain et matériel social, leur contribution au développement humain durable, beaucoup plus importante pour la croissance et le bien-être de tous, sont invisibles. Il faut les mettre en lumière. Il faut que les efforts et les coûts qu'elles supportent à cette fin, connus de tous, ne les pénalisent pas dans la concurrence, à court terme et leur apportent même des avantages financiers.

À côté de la comptabilité habituelle, tou-

jours indispensable, car l'entreprise se doit d'être efficace et rentable pour les employeurs qui s'impliquent dans la réalisation concrète des principes du contrat, il est indispensable que soit établie une mesure de leur performance sociétale. Elle peut l'être de la manière suivante qui ne fait que reprendre les données comptables traditionnelles présentées différemment. On compte dans le prix de revient tous les coûts matériels plus tous les coûts financiers et les revenus du capital, et en soustrayant ces coûts du chiffre d'affaires on obtient une nouvelle valeur ajoutée (proposition d'ailleurs déjà faite par le CJD). Cette valeur ajoutée est décomposée en salaires, rémunération du capital humain de l'entreprise, et en dépenses liées aux implications sociales, telles que les dépenses de formation, d'environnement, des frais d'organisation du dialogue social, des dépenses liées aux divers partenariats participant au mieux vivre ensemble... Ces coûts rendus visibles sont la contribution de l'entreprise au développement humain que l'on appelle coûts en développement humain, CDH. Le rapport CDH/CA, du coût en développement humain au chiffre d'affaires mesure les efforts consentis.

La comparaison de ces ratios entre les employeurs permet d'établir une " notation sociétale " qui jouera le même rôle que les notes rating financières qui fixent le coût des crédits et déterminent la confiance des investisseurs et des marchés financiers. Cette note fera bénéficier les employeurs ainsi engagés dans l'action sociale, d'avantages monétaires, sous des formes à déterminer, contribution au capital et aux investissements matériels, bonifications de taux d'intérêt et frais financiers, accès à des informations coûteuses...

Mais il y a bien plus encore : Si l'on a bien compris la profondeur de la mutation économique mondiale que nous vivons, les entreprises auront de plus en plus à faire valoir leur image auprès des consommateurs. C'est cette image qui sera la source de leurs profits futurs. Car, rappelons-le, on ne produit plus que ce que l'on vend. La note sociétale participe de cette information à l'opinion publique. Elle confortera ou dégradera cette image. Au surplus les fonds éthiques trouveront dans cette note les moyens et l'outil de

sélection des entreprises socialement les plus responsables, celles qui contribuent le plus au développement humain durable. Les entreprises bien notées seront favorisées par le marché boursier. Ainsi, le marché lui-même engendrera un cercle vertueux d'humanisation de l'économie mondialisée et par la participation à l'amélioration du capital humain matériel social contribuera à la croissance.

Si chacun appartient plutôt au champ économique, momentanément employé dans une entreprise du champ, il n'en reste pas moins autonome, porteur de son propre capital humain, soucieux de ses désirs et donc éventuellement isolé face au réseau et aux exigences flexibles des entreprises. Son adhésion syndicale trouve un nouveau sens.

Mais, les syndicats doivent reconsidérer radicalement leur mission et leur structure. Nés avec le salariat industriel uniformément massif, ils restent segmentés par branches et types d'activité séparés. La lutte perpétuée, et leur mode passé d'intervention, favorisent le corporatisme réactionnaire. Ils négligent le sens de l'unité systémique, le rôle primordial de l'inclusion dans un champ de solidarités croisées. Les nouveaux syndicats doivent lier espace et pluri activités. Se structurer aussi en réseau. Fournir à leurs adhérents une assistance juridique, ne plus se crisper sur la défense du seul CDI, mais participer à l'élaboration d'une offre diversifiée de contrats protecteurs, allant jusqu'à la multi activité, garantissant des revenus de remplacement pendant les périodes d'intermittence, recen-

sant des offres d'activité émanant des entreprises du champ, participant à l'offre de formations adaptées aux changements d'activité... en bref en coopérant à la mutualisation des risques, se transformer en véritables syndicats de services protecteurs de l'individu, toujours soucieux de traduire les préférences collectives de leurs mandants.

Enfin, les associations qui tissent le lien social, en marge de l'activité, en partenariat avec les entreprises, les syndicats, les collectivités publiques, doivent être reconnues comme acteurs à part entière du champ économique. Elles constituent en réalité les futures entreprises de l'économie relationnelle dont l'extension est assurée dans la nouvelle économie. Chaînon entre l'individu et la société, entre le public et le privé, elles assurent un nouveau service civil, préfigurant une autre fonction publique, diversifiée, décentralisée, accueillant des actifs dans l'intermittence, servant d'apprentissage momentané aux plus jeunes, développant des activités et des compétences neuves, sources d'expériences et de pratiques localement adaptées dont l'évaluation en continu, par des agences indépendantes sélectionnera les plus utiles, les plus efficaces, les plus généralisables.

Que naisse le participat et l'insécurité sociale disparaîtra comme les douleurs après l'accouchement !

Yoland Bresson

La prime pour l'emploi, en attendant la suite...

Nous reproduisons ici l'article de Jessica Lansade, paru dans le Monde Initiative d'octobre 2002.

En élargissant la prime pour l'emploi aux temps partiels le gouvernement donne carte blanche aux employeurs pour multiplier ce type de contrats. Mais le principe même de la mesure ouvre un débat plus vaste : celui du rapport revenu-emploi car le mécanisme de l'impôt négatif, ou de la prime pour l'emploi, reste attaché à l'activité, mais ce n'est qu'une étape vers le revenu d'existence.

Le Premier ministre l'a finalement annoncé, la prime pour l'emploi (PPE) sera maintenue... mais modifiée. Après quelques attermoissements, Jean-Pierre Raffarin a admis que "ce n'est pas parce que cela a été développé par la concurrence que l'on va dire que c'est mauvais". Ironie de l'histoire, lors de l'instauration de cette mesure, par le gouvernement Jospin, en mai 2001, on parla volontiers de "victoire du pragmatisme sur l'idéologie" puisque cette disposition, largement inspirée de "l'impôt négatif", doit beaucoup à Milton Friedman, économiste libéral américain des années soixante.

Un concept d'inspiration libérale, admis et institué par un gouvernement de gauche et repris du bout des doigts par la droite... la prime pour l'emploi est décidément à usages et à facettes multiples. Ce "crédit d'impôt" – que la gauche préféra appeler "prime pour l'emploi", après avoir pensé à "prime au pouvoir d'achat" – fit partie de ces réformes prises par défaut dont le gouvernement Jospin eut le "triomphe modeste" (voir Le Monde Initiatives n° 1. Ces réformes qui taisent leur nom). Aujourd'hui, comme pris dans l'engrenage, le gouvernement Raffarin reprend la loi et distance même la gauche en l'étendant aux travailleurs à temps partiel.

Raffarin a fait un coup politique mais très positif

Dans sa première version (mai 2001), la prime pour l'emploi vise les salariés dont le revenu est inférieur à 1,4 fois le Smic. Son objectif : accorder un supplément de revenu aux personnes actives faiblement rémunérées et surtout lier son attribution au retour à l'activité des chômeurs. Avec la version 2002, le Premier ministre veut d'avantage lier cette prime au travail, quelle que soit sa

forme. Le bilan de l'année 2001, rendu public par la direction générale des impôts, relevait que, parmi les 8,6 millions de foyers bénéficiaires (soit un foyer fiscal sur quatre), 65 % travaillaient à temps plein.

En ouvrant grand la porte aux travailleurs à temps partiel, le nouveau gouvernement permet aussi le développement de cette forme de travail, pas toujours choisie et accentuée, de fait, le décrochage entre le revenu et l'activité. La droite donne, en quelque sorte, carte blanche aux employeurs pour multiplier ce type de contrats. Une façon de concevoir la prime pour l'emploi qui se rapproche de celle du Medef. L'organisation patronale qui souhaite la suppression du Smic, estime que c'est à l'État de conduire une politique des revenus en faveur de certains salariés, en ayant recours à des mesures telles que la prime pour l'emploi.

Quoi qu'il en soit, la prime pour l'emploi – mesure de gauche ou de droite – ouvre le débat sur un plus vaste sujet, celui du rapport entre emploi et revenu. Elle pose la question d'un nouveau modèle où le revenu social pourrait s'ajouter au revenu d'activité. Roger Godino, ancien conseiller de Michel Rocard (qui travailla à l'élaboration du RMI), préconise, lui, l'allocation compensatrice de revenu (ACR) qui permettrait le cumul d'une allocation avec un revenu d'activité. Cet ancien doyen de l'Institut européen d'administration des affaires estime, que "Jean-Pierre Raffarin a fait un coup politique en maintenant et en élargissant la PPE. Mais un coup très positif." Favorable à "l'extension de cette prime aux salariés les plus pauvres, dont les travailleurs à temps partiel font partie", Roger Godino estime que "cela reste un premier pas".

L'ACR, elle, correspond à une rétribution différentielle qui assure le complément entre les revenus propres et le SMIC.

Yoland Bresson, professeur d'économie à Paris-XIII, va encore plus loin, lui. Il milite depuis longtemps pour un "revenu d'existence", c'est-à-dire un revenu alloué à chacun dès sa naissance et sans condition. Selon lui, "on a déjà accepté de donner de l'argent à quelqu'un qui ne travaillait pas. C'était avec le RMI. Aujourd'hui, le mécanisme de l'impôt négatif, ou la prime pour l'emploi, reste attaché, à l'activité, mais ce n'est qu'une étape vers le revenu minimum d'existence." M. Bresson ne voit dans la prime pour l'emploi, avec ou sans réforme, qu'un pansement social, utilisé pour pallier la pression qui existait depuis 1995. Il ajoute que "notre système, et notamment l'Etat-providence de l'après-guerre, est arrivé à son terme" et qu'on ne peut plus continuer à panser, à tricoter et à remailler. Il faut revoir le système en séparant le revenu d'activité et le revenu d'existence.

Un revenu d'existence basé sur la richesse du pays

Si certains sont d'avis qu'il faut faire cela par étapes, Yoland Bresson estime, lui, qu'à un moment donné, il faut faire le saut. Admettre ce revenu pour tous. Car, comme dit l'aphorisme chinois, "on ne franchit pas un gouffre en deux bonds". Le revenu d'existence, titre d'un de ses ouvrages, n'est pas une idée en l'air. M. Bresson l'imagine "calculé sur la richesse du pays, c'est-à-dire sur le produit intérieur brut. Une des propositions est de prélever, comme le prévoit la "taxe Tobin", la richesse mondiale pour reverser un revenu d'existence mondial."

Tout ceci n'est pas le propos de quelques utopistes isolés, mais bien une idée qui dépasse nos frontières. Yoland Bresson rappelle que "ce revenu d'existence existe dans plusieurs pays comme le Brésil, l'Afrique du Sud ou les États-Unis. En Alaska, il a été mis en place dans les années 90. Une partie de la rente pétrolière est ainsi allouée à tous les habitants de l'État. On est passé du plus fort taux de chômage, avec le plus faible taux de croissance des États-Unis, à la tendance contraire."

Autre gage de sérieux, du 12 au 14 septembre dernier, s'est tenu le 9^e congrès du Réseau européen pour un revenu de base (Basic Income European Network, BIEN), dans les locaux du Bureau international du travail, à Genève. La rencontre portait sur "le droit à un revenu garanti". À cette occasion, Juan Somavia, son directeur général, a déclaré que "le BIT se réjouit d'accueillir un tel congrès, qui réunit un parterre d'universitaires de politiciens et de penseurs de haut niveau. Le BIT est un endroit naturel pour un tel échange d'idées."

Ainsi cette modification de la prime pour l'emploi par le gouvernement Raffarin, qu'elle soit un cadeau aux 8 millions de salariés du bas de l'échelle ou un coup de pouce aux chefs d'entreprise pour utiliser d'avantage le travail à temps partiel, devient l'occasion de débattre sur le lien emploi-revenu. En attendant une autre réforme, celle du passage du RMI (revenu minimum d'insertion) au RMA (revenu minimum d'activité).

Jessica LANSADE

Le congrès du BIEN* : 12-14 septembre 2002 à Genève

* Basic Income European Network. Réseau Européen du Revenu de Base

Serge Dumartin qui a représenté l'AIRE au congrès du BIEN nous en fait un compte rendu clair et précis. On notera l'éventail géographique des participants qui, désormais, appartiennent à tous les continents.

Avertissement : Le Fabrice del Dongo de Stendhal ne pouvait décrire avec son seul regard toute la bataille de Waterloo. De même, rendre compte d'un congrès de 300 personnes est une gageure :

- quand on est seul à y représenter l'AIRE ; qu'on maîtrise mal l'anglais ; qu'il n'y avait d'interprètes que pour les seules séances plénières et pour un atelier sur cinq (à 3 reprises), auquel il était donc fatal d'assister même si l'AIRE, en aurait préféré un autre) ;

- quand les interprètes flottaient eux-mêmes, s'agissant de traduire l'anglais incertain d'un Croate ou d'un Grec ;

- quand les textes des interventions, pourtant disponibles, ne pouvaient être tous lus pendant le congrès, sauf à y passer la nuit ;

- quand enfin l'auteur, pour s'en sortir et sachant que viendront un jour les actes du congrès, choisit de s'en tenir à des choses vues, à des bribes.

Je note ces détails pour qu'on y pourvoit quand reviendra notre tour d'organiser un congrès du BIEN...

Rappel : Le dernier organisé en France l'a été à l'université de Saint Maur, Yoland Bresson y étant Doyen du Droit.

✓ **Le BIEN n'est plus un réseau, mais un mouvement.**

La formule est de Guy Standing, co-président du BIEN et directeur du BIT qui accueille le congrès dans ses propres locaux.

Y interviennent dès l'ouverture des personnalités représentatives : Juan Somavia DG du BIT, Assan Diop ex-ministre du travail du Sénégal et directeur au BIT, le 1^{er} ministre du Mozambique et Philippe Van Parijs.

Se manifesteront dans la suite du congrès, les pays suivants :

Outre la Suisse et le canton de Genève, qui reçoit : Afrique du Sud, Allemagne, Angleterre, Argentine, Australie, Autriche, Bangla-desh, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Inde, Irlande, Italie, Mozambique, Norvège, Pays-bas, Pérou, Portugal, Russie, Sénégal, Turquie, Venezuela, Nouvelle Zélande, et des représentants des organisaions internationales ; ONU, DIT, UE etc.

Côté français, noté la présence d'une dizaine d'universitaires dont Chantal Euzéby, qui est intervenue de façon très positive en séance plénière en faveur du revenu d'existence. Ces chercheurs ou thésards travaillent seuls ou en petites équipes, et paraissent s'ignorer. Il est vrai qu'ils traitent de sujets différents quoique voisins. Il faudrait un jour que l'AIRE les réunissent.

Rencontré aussi nos amis P. Viveret intervenant sur le nouvel usage possible des ressources internationales, et Morier-Genou (de Vevey) du Parti Vivant et également membre de l'AIRE.

La pénétration du concept du Revenu de Base (RB) dans autant de pays de tous les continents, de toutes dimensions et de tous niveaux de développement est signe de sa pertinence comme réponse aux inégalités dans le monde et dans nos propres pays. On rencontre encore des scepticismes, surtout par rapport aux difficultés d'application et aux volontés politiques, mais on ne surprend plus en l'évoquant dans les sphères internationales. Le congrès et le BIEN entendent clairement tirer parti de cette reconnaissance

Le titre du Congrès : « Income security is a right » est rassembleur mais ambigu ;

Il ne tranche toujours pas entre les deux paradigmes :

- un devoir de redistribution sociale à l'égard des moins favorisés, minimum vital de ressources, évidemment conditionnel et dépendant de décisions politiques révoquables ;

- ou un dû par solidarité de générations, donc inconditionnel et universel, mesuré à la richesse du pays et échappant aux aléas politiques.

- Bien sûr, des systèmes mixtes sont proposés ou même expérimentés, mais ne soulèvent pas l'enthousiasme : « on ne sort pas de l'assistance, » entend-t-on.

- Le BIEN laisse s'exprimer toutes les convictions dans leur diversité. Il semble miser sur la dynamique créée par la lisibilité grandissante dans le monde du besoin « global » d'un RB toutes formules confondues.

Avis personnel, intervention en atelier : les deux systèmes se polluent mutuellement dans les esprits, qui ont déjà du mal à « penser autrement ». Le BIEN, S'il ne peut se résoudre à prendre parti et pour qu'il demeure le prosélyte de l'ensemble, n'aurait-il pas intérêt à présenter les deux comme distinctement complémentaires dans le temps ? Là où sévit un degré d'extrême pauvreté, il faut d'urgence créer un revenu de base différentiel, transformable en revenu d'existence lorsque le pays émergera de la pauvreté. Dans les pays ayant déjà un passé d'enrichissement, on transposerait dès que possible les régimes d'assistance en revenu d'existence L'Union européenne entrerait dans ce schéma.

Les soucis de passage à l'acte ne sont pas l'apanage des intellectuels qui dominent le congrès. Le lobby du RB manque de relais politiques.

N.B. Lire en annexe l'appel de Yolande Bresson, empêché au dernier moment, à P. Van Parijs, secrétaire général du BIEN sur la nécessité d'accélérer l'entrée en politique du RB.

- Le « travail décent ». Je découvre ce que tout le monde paraissait déjà savoir - que le BIT travaille depuis longtemps sur cette notion. La modestie du terme est une force, car elle permet de ratisser large. Le traite-

ment du travail décent pourrait être l'amorce d'une réponse conceptuelle, passant par le RB, à la précarité qui monte autant dans la sphère du travail parcellisé que du chômage intermittent, et autant dans les pays développés que dans les pays pauvres. Occasion d'une approche et d'un traitement communs, aux modalités près, pour tous les hommes.

- Interventions diverses.

Atkinson (Oxford G.B.) célèbre au BIEN. Donne à chaque congrès des nouvelles du futur, touchant cette fois l'UE mais toujours avec des freins très anglais : Le RB finira par s'imposer, comme les mesures du « travail décent », mais liés l'un et l'autre à l'obligation de travailler. Il informe que l'agenda social de l'UE devrait être bouclé pour juin 2003.

Supplicity (sénateur Brésil) témoigne de la réussite progressive de son revenu garanti dans l'État de Sao Paulo. Il fait chanter, presque danser, le congrès sur l'espoir d'un référendum en 2004 qui déciderait d'un RB universel à partir de 2005 au Brésil.

Bengladesh espère désespérément la distribution promise de terres, qui serait un vrai RB en nature.

D. Ghai, (Directeur du développement social à l'ONU souhaite que les 50 milliards de dollars de son budget soit affectés exclusivement au RB mondial. Prise de conscience intéressante mais obstacle ; on serait obligé de licencier des agents de l'ONU !

Norvège envisage des retraites égales pour tous, sorte de RB pour retraités, et non plus en fonction des droits acquis.

France : Salais et Farvaque (chercheurs au CNRS). Nécessité d'une sélectivité (donc pas d'inconditionnalité) étant donné les différences de capacités de chacun.

Espagne leur répond : Il faut des RB en différents pourcentages du PNB selon les niveaux de pauvreté. L'État et les régions compléteraient,

France : Zoyem (INSEE) OK pour un RB qui réduit les inégalités et remplace certaines allocations.

France : Gamel-Balsan-Vero (Aix-Marseille) enquête sur l'incidence d'un RB quant à la propension à travailler : bonne si le RB est inconditionnel, même faible ; douteuse sur les pauvres désocialisés depuis longtemps

France : T. Laurent (Univ. Paris-Evry) Thèse sur analyse dynamique des trappes à inactivité. Par exemple, salaire faible approchant le RMI. Je questionne : mais si le RMI devient un revenu d'existence moins élevé mais inconditionnel, quel comportement ? Il n'a pas étudié cette hypothèse.

Italie : Fumagali (Univ. Pavie) : Offreur et demandeur d'emploi n'ayant pas les mêmes besoins, le travail n'est plus une matière échangeable. Le RE est la seule manière d'exister. Le salaire de l'existence.

États-Unis : M. Howard (Univ. Maine) : Grand écart pour justifier le RB entre libéral et marxisme. Nécessité d'une générosité introuvable.

Allemagne : Meiris (fac théol. Münster) : Justification du RB pour les chrétiens. Il s'agit d'un bien justifié par les œuvres.

Pays-Bas : M. Krátke (Univ. Amsterdam), syndicaliste : Le RB solidarise toute la société, allège la pauvreté et la rend respectable, implique un service public fort, appelle un service national et revalorise l'État.

✓ Interventions finales en séance plénière

Guy Standing espère qu'un jour le BIT sera favorable et aura les moyens d'une enquête sérieuse sur les possibilités du RB dans les pays émergents.

C. Offe : (Univ. Humbolt, Berlin) : Le RB transforme le statut de citoyenneté (droit acquis) en droit de l'individu (droit inné).

C. Euzéby : (Univ. Grenoble) développe sa brillante analyse de l'évolution de la société européenne (structures et comportements) et en déduit à plusieurs reprises la nécessité

de "droits de tirage sociaux" très proches du RE.

S. Goldsmith (Univ. d'Alaska) : fait le point sur la distribution déjà ancienne à tous les habitants de l'Alaska d'une partie des dividendes pétroliers (1/4 à l'origine, 1/2 depuis l'an 2000 = 1 000 dollars/mois). Ce RB se substitue aux aides fédérales, est impossible, est consacré plutôt à la consommation, mais conduit à diminuer les salaires. Aucun contrôle de l'usage du RB des enfants.

Intervenants remplaçants des absents : 2 condisciples de G. Standing à Cambridge :

un Anglais, sociologue : Il faut analyser la pauvreté. À quoi bon donner le RB dans le désert. Il faudrait une maîtrise collective d'une partie de l'usage individuel.

un Hindou, philosophe du développement : Dans son pays, la liberté est préférée au bien commun. Il souhaite la venue du BIEN en Inde pour contrer l'emprise croissante du libéralisme sauvage. Des cultivateurs se suicident du fait des multinationales.

Enfin, P. Van Parijs (Louvain) : Au cours de ses voyages, il a noté des disparités telles de culture et de niveaux d'évolution qu'un type unique de RB est unimaginable dans le monde. En revanche, il faut apporter une vision, assortie d'une palette d'exemples concrets.

✓ Conclusion personnelle ; Le constat de van Parijs est incontestable. Mais pour l'UE proche de nous, le moment me paraît venu que le BIEN, qui est d'abord européen, se mobilise pour trouver des relais politiques. Le RB devrait figurer dans le package de l'Europe sociale. C'est en effet le moment où la Convention sur l'avenir de l'Europe aborde ce chapitre. Le BIT doit pouvoir nous aider dans ce sens.

Serge Dumartin

Annexe : Appel de Y. Bresson

Pour des raisons familiales Yoland Bresson n'a pu au dernier moment assister au congrès. Pour autant, il a adressé un appel à Van Parijs qui en a donné lecture à l'assemblée générale du BIEN, tenue après le Congrès. À ce jour, nous ignorons les réactions des participants.

«Nous nous rencontrons tous les deux ans, toujours plus nombreux avec plaisir. Mais cela fait 20 ans que nous parlons ensemble du Basic Income et nous pourrions encore académiquement en parler des années durant. Si nous ne voulons pas devenir un club, ou une réunion d'anciens combattants, il nous faut ouvrir en marge du BIEN un nouveau chantier. Il nous faut maintenant sans peur et sans hésitation créer une section «activiste» cherchant à toucher les opinions publiques internationales, en coordonnant cette activité, en utilisant les médias... Notre

message est simple et clair : «Il ne doit plus y avoir un seul être humain sur la Terre qui doive lutter pour la simple survie !» C'est immédiatement possible (c'est le sens de mon papier sur la monnaie). Quand nous aurons convaincu l'opinion publique de cette nécessité et de cette possibilité avec le Basic Income, les adaptations locales pourront faire l'objet de toutes nos analyses. Il est urgent maintenant d'agir ! Pour ceux qui le désirent, nous devons oser nous grouper en «Chevaliers du BIEN».

Nouvelles de l'association

■ Pétition de la coordination française pour la décennie.

L'AIRE, membre de la Coordination française pour la décennie s'associe à la pétition (document joint) lancée par cette association en faveur de l'éducation à la non violence et à la paix à l'école. L'AIRE souhaite que nos lecteurs photocopient le document pour en assurer la plus large diffusion. Qu'ils participent activement à cette campagne en signant et en faisant signer cette pétition.

■ Appel à la concertation des associations

Les associations ayant répondu à notre appel (voir lettre n° 32) se sont réunies pour la 3^e fois le 20 novembre. Elles ont décidé :

- de tenir un stand en commun, début 2004, au Salon des initiatives de la Paix organisé par la Coordination française pour la décennie, qui se tiendra probablement à l'espace Condorcet de la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris ;
- d'initier un "Carrefour des savoirs", afin de réunir des personnalités venant de divers horizons, sur le thème "Liens entre richesse, pauvreté, monnaie".

■ Nos prochaines réunions - Maison des Sciences de l'homme - 54 boulevard Raspail 75007 Paris, salle 215 de 14 h 30 à 17 heures.

:

- | | |
|-----------------------|--------------------|
| • mercredi 8 janvier | • mercredi 9 avril |
| • mercredi 12 février | • mercredi 14 mai |
| • mercredi 12 mars | • mercredi 11 juin |

Les réunions sont ouvertes à tous, venez nombreux !